



## PLAN NATIONAL DE FORMATION 2018

DGALN vous propose l'action de formation n° 18-232

# Réussir son projet d'aménagement de territoire La démarche ÉcoQuartier, outil opérationnel partagé



Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.i2/l-offre-de-formation-pour-les-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://intra.cmrh.i2/acces-a-l-offre-de-formation-du-r6.html>

### QUAND ?

**29 et 30 JANVIER 2018**

date limite d'inscription

**19 décembre 2017** (auprès du CVRH)

### OÙ ?

**CVRH de TOURS**

**58, rue Roger Salengro- 37000 TOURS**

[pp-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pp-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr)

### Vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4

Cheffe de projet : Yâsimin VAUTOR – 01 40 81 94 12  
[yasimin.vautor@developpement-durable.gouv.fr](mailto:yasimin.vautor@developpement-durable.gouv.fr)

DGALN- Sous-direction de la performance  
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

### Vos contacts au CVRH

Cheffe de projet : Céline REIX

assistant(e) de formation : Patricia POUPINEAU  
02.47.60.54.16

[pp-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pp-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr)

### Les objectifs de la formation

- Décliner les conditions de réussite d'un projet d'aménagement
- Maîtriser le référentiel EcoQuartier comme outil guide à l'élaboration et au suivi de projet à toutes les étapes, de la planification à l'évaluation
- Connaître les bases permettant d'appréhender et de porter la politique de l'aménagement opérationnel durable des territoires,
- Disposer d'une méthode éprouvée pour interroger la gouvernance, l'opportunité et la faisabilité du projet, sa programmation et sa gestion au quotidien
- Partager autour de ce sujet les cultures professionnelles différentes en enrichissant des visions croisées de l'État et des collectivités
- Mobiliser le réseau et les outils collaboratifs créés en continu par les partenaires du club EcoQuartier

### Le public concerné – les pré-requis

Services de l'État (DREAL, DDT, UDAP, SGAR, Services locaux des agences nationales...) concernés pas les sujets suivant :

- EcoQuartier, Ville durable, EcoCité, aménagement, planification
- Développement durable
- Habitat, NPNRU
- Revitalisation des centres-bourgs
- Conseil aux territoires
- Environnement, transition énergétique, biodiversité, Nature en ville

Collectivités et partenaires :

- Élus , agents de services techniques de collectivités
- Chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs
- Équipes projets de PRU et NPNRU
- Sociétés d'économie mixte, aménageurs
- CAUE, agences d'urbanisme, parcs naturels régionaux
- Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)-

## CONTEXTE

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : **chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire. Dans cette formation, nous verrons ensemble comment y parvenir, avec le référentiel EcoQuartier en fil conducteur et l'ancrage au territoire comme point de départ.**

La démarche EcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider l'ensemble des acteurs tout au long du projet.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire :

- Le gouvernance partagée et la co-construction : les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs du territoire, du citoyen à l'élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- la contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie de qualité, sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le lien social ;
- la participation au dynamisme économique et territorial, grâce à la diversité des fonctions et à la diversité sociale, avec offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
- La promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant les préoccupations liées à la place de la Nature en ville.

Du plan ville durable au lancement du label national fin 2012, ce sont plusieurs années de travail qui ont permis la construction collaborative d'une démarche partagée, qui s'améliore en continu pour mieux correspondre aux attentes des collectivités et porteurs de projets.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### **Intervenants :**

- **Denis CROZIER** : Chargé d'Étude en aménagement, Département Villes et Territoires/Groupe Aménagement et Planification - CEREMA NANTES, expert EcoQuartier.
- **Gilles VAILLANT** : Chargé de mission Foncier et Ville Durable de la DREAL Centre-Val-de-Loire.
- L'équipe de conduite de projet de la collectivité de **Montlouis-sur-Loire** (Indre-et-Loire), inscrite dans la démarche EcoQuartier pour la revitalisation de son **Centre-Ville**.

### **Programme prévisionnel :**

#### Séquence 1 :

- La démarche EcoQuartier du ministère : du plan Ville durable au label EcoQuartier.
- Les différentes étapes, de la charte à l'amélioration continue du projet, l'accompagnement des porteurs de projet par les partenaires associés à la démarche.

#### Séquence 2 :

- Les 4 dimensions et 20 engagements de la démarche EcoQuartier
- Déclinaison de l'aménagement opérationnel durable : se poser les bonnes questions au bon moment, mobiliser les compétences et les acteurs autour de son projet, lever les points de blocage, identifier des pistes de solutions ensemble

#### Séquence 3 :

- Présentation par la collectivité et l'aménageur du projet d'aménagement de l'EcoQuartier de coeur de ville de la commune de Montlouis-sur-Loire. Echanges ouverts avec les participants.
- Visite commentée et structurée de l'opération par les porteurs de projet.

#### Séquence 4 :

- Débriefing en salle sur les enseignements issus du projet présenté avec le CEREMA et la DREAL.
- Les enseignements et retours d'expériences issus des projets labellisés, des précédentes campagnes de labellisation et de la première année d'expérimentation du label EcoQuartier étape 4 « EcoQuartier confirmé » réalisé 3 ans après la réalisation du projet.
- Les ressources, outils et animations EcoQuartier mis à disposition de tous, du local à l'échelle nationale

# BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2017 - Action n° 18-232

(à retourner au CVRH de Tours au plus tard le 19 décembre 2017)

par courriel : [pp-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pp-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr)

## **LA FORMATION :** Réussir son projet d'aménagement de territoire La démarche Écoquartier, outil opérationnel partagé

CVRH concerné : **TOURS**  
Chef(fe) de projet : Céline REIX  
Assistant(e) : Patricia POUPINEAU  
Dates de la formation : **29 et 30 janvier 2018**  
Date limite d'inscription : 19 décembre 2017

**Catégorie d'action de formation :** (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son droit individuel à la formation (D.I.F.) : oui  non

## **LE CANDIDAT** (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom  Prénom  Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...)  N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel  Tél. :

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCT <input type="checkbox"/>	MAAF <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

**Motivations et attentes de l'agent :** (à renseigner dans les cases informatiquement)

--

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service